

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2294

présenté par
M. Balanant

à l'amendement n° 2018 de M. Chiche

ARTICLE PREMIER

À la fin du second alinéa, substituer aux mots :

« ou de l'orientation sexuelle des personnes »

les mots :

« , de l'orientation sexuelle des personnes ou de leur identité de genre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement oral.